

Frais de l'assurance-vie *



Montant minimal de versement initial : 500 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : 0 €

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports :

Support fonds euros	1,00%
Support unités de compte	1,00%
Support Eurocroissance	NA

Gestion pilotée ou standardisée 0% supplémentaire

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	1,70%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,78%
Fonds obligations (moyenne)	1,01%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,51%
Fonds immobilier**** (moyenne)	NA
Dont taux de rétrocessions de commissions***	NA
Fonds diversifiés (moyenne)	1,48%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	1,36%

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

Mode de gestion Prudent (moyenne)	1,61%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,96%
Mode de gestion Equilibre (moyenne)	1,68%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,91%
Mode de gestion Dynamique (moyenne)	1,80%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,84%
Mode de gestion Offensif ESG (moyenne)	1,83%
Dont taux de rétrocessions de commissions***	0,79%

Autres frais annuels

Frais forfaitaires	0 €
Frais proportionnels	

sur les fonds Aréas Equilibre, Aréas Prudence et Aréas Dynamique, 10 % de l'écart entre le rendement du support et le taux en vigueur du livret A si écart positif

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement 4,5% maximum

Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €) 0%

Frais d'arbitrage :

proportionnels ou forfaitaires	0,5% limité à 50€
nombre d'arbitrages gratuits par an	1

Frais de transfert sortant vers un autre produit 0%

Frais sur les versements de rente 3%

Frais de rachat 0%

NA : non applicable

*Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

**** La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI

mise à jour mars 2026